



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 JUILLET 2020**

### **COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 2 juillet 2020, s'est réuni en séance publique, salle Madeleine Sologne, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	26	5	4

Secrétaire de séance : **Maryvonne ROUX**

#### **ORDRE DU JOUR**

N°	Libellé	Rapporteur
<b>198</b>	Assemblées – Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
<b>199</b>	Assemblées – Désignation des délégués et leurs suppléants pour l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux	Le Maire

#### **20/198 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

##### **Le Maire**

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des locations temporaires de terrains communaux, demande de subvention, désignation de remplaçants pour les élections sénatoriales et divers marchés.

## **20/199 - ASSEMBLÉES - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET LEURS SUPPLÉANTS POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner en qualité de délégués titulaires de droit du Conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L285 du code électoral :

- Monsieur Nicolas SANSU
- Madame Jill GAUCHER
- Monsieur Alain SPAULT
- Madame Maryvonne ROUX
- Monsieur Eddy SCHOETTEL
- Madame Mélanie CHAUVET
- Monsieur Toufik DRIF
- Madame Solange MION
- Monsieur Zakaria MOUAMIR
- Madame Sabine MORÈVE
- Monsieur Wendelin KIM
- Madame Djamila KAOUES
- Monsieur Thibault LHONNEUR
- Madame Corinne SOCHARD
- Monsieur Jean-Claude LÉCHELON
- Madame Corinne OLLIVIER
- Monsieur Boris RENÉ
- Madame Céline MILLÉRIOUX
- Monsieur Fabien BERNAGOUT
- Madame Hayate DADSI
- Monsieur François DUMON
- Madame Sophie PIÉTU-AGEORGES
- Monsieur Haydar AAD
- Madame Monique RENARD
- Monsieur Kevin JACQUET
- Madame Ophélie TAIRET
- Monsieur Frédéric DUPIN
- Madame Aude BIAVA-MARTINETTO
- Monsieur Laurent DESNOUES
- Madame Cécile CHANGEUX
- Monsieur Samir AZZOUZ
- Madame Caroline CHARMONT
- Monsieur Yann GODARD
- Monsieur Laurent LATESSA
- Madame Mary-Claude GRISON

### **ADOPTÉ PAR :**

*26 voix Pour : M. SANSU, Mme GAUCHER, M. MICHOUX, Mme ROUX, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme MION, M. MOUAMIR, Mme MORÈVE, M. KIM, Mme SOCHARD, M. LÉCHELON, Mme OLLIVIER, M. RENÉ, Mme MILLÉRIOUX, Mme DADSI, M. DUMON, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme TAIRET, M. DUPIN, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. LATESSA, Mme GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme DADSI).*

4 absents : *Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. AZZOUZ, Mme CHARMONT.*

- de procéder au vote pour désigner en qualité de délégués suppléants des délégués du conseil municipal les personnes dont les noms figurent sur les listes présentées par le groupe majoritaire et le groupe de l'opposition, élues à bulletin secret par les membres du conseil municipal, selon le principe de la majorité proportionnelle à la plus forte moyenne,

Liste présentée par la Majorité municipale :

- Monsieur Alain AZAM
- Madame Marie-Hélène BODIN
- Monsieur Salvatore CRINI
- Madame Edwige SALLÉ
- Monsieur Yvon ROBLIN
- Madame Micheline TULARD
- Monsieur Nicolas KRAWIAK
- Madame Dany LIMOUSIN
- Monsieur Jean-Pierre BAMBIER

Liste « Les Vierzonnais libres » présentée par l'opposition :

- Madame Aurore WROBLEWSKI
- Monsieur Philippe BEAUDEREAU

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	1
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	30
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral) :	0
Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	30
Majorité absolue :	15
Nombre de suffrages exprimés pour la liste de la Majorité municipale :	27
Nombre de suffrages exprimés pour la liste « Les Vierzonnais libres » :	3

Sont désignés délégués suppléants les neuf personnes présentées par la majorité municipale :

- Monsieur Alain AZAM
- Madame Marie-Hélène BODIN
- Monsieur Salvatore CRINI
- Madame Edwige SALLÉ

- Monsieur Yvon ROBLIN
- Madame Micheline TULARD
- Monsieur Nicolas KRAWIAK
- Madame Dany LIMOUSIN
- Monsieur Jean-Pierre BAMBIER

Fait à VIERZON, le 15 juillet 2020

 Le Maire,  
  
Nicolas SANSU